

DAJI/2020/Décision/Prix/02

Décision portant validation de l'attribution du prix du département Licence

Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu l'extrait du procès-verbal du conseil d'UFR de la faculté d'Economie et de gestion en date du vendredi 18 octobre 2019 portant sur la présente décision,

DÉCIDE**Article 1 :**

Dans le cadre de la remise de prix au sein du département Licence seront remis aux deux majors des parcours Licences : un Google Home mini d'un montant de 59,99 euros pour les premiers et pour les seconds une Google Chromecast d'un montant de 39,99 euros TTC, soit un total global de 1199, 76 € TTC, comme suit :

Diplôme	Major	Second
EF	SEBASTIAN ELISA	AMARA LEITH
EMFO	SANDRE EMMA	PINON ANTHONY
IPBE	BILLARD NATHAN	NUNZIATI EMMA
MACI	MAREC CLEMENT	ARNAUD KATIA
GE	BEAUNE CHLOE	COURTAIS INES
MCF	CLERC NATHAN	LION IRIS
MIAGE	DELBOSC ALICE	FERREIRA ELODIE
AIC	QUESNEL MARGOT	CARRE YOANN
MIASHS	NEY OLIVIER	FORTUNAT DAMI Mitsou
EAPP	BOUQUET NICOLAS	DI IORIO OPHELIE
SSP	CAMOIN AMANDINE	SAKKA-AMINI DANY
METIERS DE LA MONTAGNE	HOFSTETTER EMMA	TREGOAT MICHEL

Article 2 :

Le montant de ces prix, d'une valeur de 1199,76 euros TTC, est prélevé sur le centre financier 9170CA de la Faculté d'Economie et de Gestion.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université